

CONDITIONS DE LOCATION

- » Tarif rendu pour le matériel enlevé et restitué au dépôt par le client.
- » La livraison est reprise en supplément. Le forfait de prise en charge est de 10,00 € min (adapté d'après le volume à charger) + 2,20 € du km aller.
- » La livraison du matériel comprend le déchargement de celui-ci au rez de chaussée et comprend 1/4 d'heure de déchargement.
- » Le matériel livré devra être reconditionné par le client au lieu de déchargement pour la reprise selon les consignes de reconditionnement.
- » Le présent tarif est rendu pour la reprise de vaisselle et de matériel propres, c'est à dire lavés par le client (sauf pour la verrerie).
- » Possibilité de remettre le matériel sale moyennant 50 % en plus sur le prix de la location de vaisselle et 2,00 € par appareil (bain marie, chafing, fontaine au chocolat...). En cas de remise sale, la vaisselle doit impérativement nous être restituée le lendemain de la réception.
- » Le prix des nappages et des housses de chaises comprend le nettoyage par nos soins.
- » Les locations sont payables impérativement à la livraison ou à l'enlèvement et en liquide.
- » Une caution pourra être demandée pour toute location.
- » Le matériel devra être restitué pour le lundi 12h00 au plus tard en cas de location le week-end. Le jour de la réception + 1 jour dans tous les autres cas (jours fériés ou semaine).
- » Les commandes ramenées hors délai seront majorées de 10 % du montant par jour de retard.
- » **Matériel non restitué** : le matériel non rentré ou en retard sera facturé au client. En cas de retour du matériel par la suite, une note de crédit sera établie selon la formule suivante : montant facturé - 1x la valeur de location par semaine de retard. Le matériel ne sera plus repris passé un délai de 30 jours.
- » Les chariots de transport laissés sur les lieux de location sont sous la responsabilité du client. Ils seront repris en supplément à la facturation en cas de perte.
- » Le matériel ainsi que le nappage endommagé et/ou perdu par le client (brûlure, tâche irrécupérable de bougie ou autres) sera facturé en supplément. Les prix «perte/casse» sont donnés à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite à l'évolution du prix du matériel neuf.
- » En cas de problème avec un appareil électrique dû à une mauvaise utilisation du client, la réparation établie selon devis d'un professionnel du dit appareil sera à charge du client.
- » Le matériel devra être reconditionné selon les consignes reprises sur le document «reconditionnement du matériel».
- » Tout surplus de main d'oeuvre dû au non respect des consignes de reconditionnement sera repris à la facturation (25,00 €/heure htva).
- » En cas de commande, les quantités de matériel réservées pourront être modifiées jusqu'à 15 jours avant la date de la réservation (sous réserve de disponibilité). Passé cette date, le matériel réservé sera le matériel facturé.
- » Le matériel loué reste sous l'entière responsabilité du client pendant toute la période de location.
- » À l'enlèvement ou la livraison du matériel, le client, en signant le bon de réservation, s'engage à accepter les quantités fournies.
- » Afin d'éviter tout malentendu, nous vous invitons à recompter le matériel avant restitution.
- » L'entièreté des locations est soumise à nos conditions de vente et d'annulation.